



À Monsieur le ministre de l'Éducation Nationale,
A Monsieur le recteur de l'académie de Lyon,

FSU de la Loire

SNUipp-FSU de la Loire

4 cours Victor Hugo

42000 Saint-Étienne

A Saint Étienne, Vendredi 4 décembre 2020

Objet : Alerte sur de nombreux impayés pour les personnels de l'éducation nationale dans le département de la Loire

Monsieur le ministre,
Monsieur le recteur,

Nous avons été alertés, depuis cette rentrée scolaire, par différents personnels de l'Éducation Nationale n'ayant pas été rémunérés depuis plusieurs mois de leurs primes et indemnités auxquelles ils ont droit selon les missions qu'ils ont menées ou la fonction qu'ils occupent.

Nous avons bien sur interrogé la DSDEN42, mais rien n'a changé, le problème persiste, et les personnels concernés ne sont toujours pas payés.

Les situations qui nous remontent sont choquantes sur le plan du droit et du respect des personnels. La rémunération constitue le socle de la relation de travail.

Coordonnateurs PIAL

Les coordonnateurs de PIAL de la Loire qui ont été recrutés en février 2020 pour une première phase d'expérimentation, et qui ont reçu des lettres de missions, **n'ont perçu aucune rémunération à ce jour**. La DSDEN42 s'est engagée sur le paiement de 2 IMP, mais nous n'avons aucune confirmation que ce montant sera versé.

Ces mêmes missions de coordination se sont généralisés en septembre 2020, pourtant aucune lettre de mission n'a été signée, et aucune rémunération n'a été versée à ce jour. Cela concerne une cinquantaine de personnes.

En outre, nous vous rappelons que ces agents n'ont aucune décharge en temps pour ces nouvelles missions exercées en plus, et qu'ils sont tous titulaires d'un poste en parallèle.

Dispositif vacances apprenantes

Les enseignants qui se sont engagés dans le dispositif de vacances apprenantes de l'été 2020 n'ont pas été payés à ce jour.

Erreurs dans le paiement des « prime COVID » pour les enseignants en école accueillant les enfants de soignants.

La DSDEN42 n'a pas apporté de réponse aux professeurs des écoles qui ont fait remonter des erreurs dans la prise en compte de leur temps de travail.

Prime pour les directeurs et directrices

La prime de rentrée pour les directeurs a été annoncée en juin pour le mois de novembre, mais n'a pas été versée à ce jour.

Monsieur le ministre, Monsieur le recteur, nous vous demandons de régulariser ces situations de toute urgence.

Le ministère a largement communiqué, y compris dans les médias nationaux, sur les dispositifs de vacances apprenantes, sur l'investissement des directeurs durant la crise sanitaire, sur la mise en place des PIAL, et nous constatons, à regret, que tous ces agents ne sont pas rémunérés dans le département de la Loire.

La multiplication des primes, des indemnités et des missions particulières, ainsi que le décalage dans les paiements rendent désormais le suivi des rémunérations difficile et peu transparent.

En souhaitant que nos demandes concernant ces personnels aboutissent au plus vite, veuillez croire, Monsieur le ministre, Monsieur le recteur, en toute notre attention pour la transparence et le bon fonctionnement du service public d'éducation.

Cécile AULAGNON, Yves BORNARD, Marianne DENIS,

co-secrétaires départementaux du SNUipp-FSU42

Romain LIOGIER secrétaire départemental de la FSU